

## DECLARATION DE PRINCIPE SUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Gérer de façon responsable tous les effets directs et indirects que nos activités commerciales ont sur les droits de l'homme et l'environnement fait partie intégrante de notre manière d'agir chez PETER HAHN. L'objectif de cette approche ne concerne pas seulement les effets de nos activités internes, mais aussi ceux de notre chaîne d'approvisionnement. Nous basons nos mesures sur 4 piliers principaux : produits, environnement, engagement social et communautaire.

*« La durabilité est un élément essentiel de notre compréhension fondamentale des questions éthiques et de notre stratégie d'entreprise. Nous fabriquons des produits durables et de haute qualité – en tenant compte de l'environnement et du respect des droits de l'homme. Et cela aussi bien chez PETER HAHN que dans notre chaîne d'approvisionnement. Cette dernière prête une grande attention au respect et à l'amélioration des normes sociales. Car pour nous, ce facteur est étroitement lié à la haute qualité de nos produits. »* Stefan Kober, gérant de l'entreprise PETER HAHN

Afin de pouvoir assumer convenablement notre responsabilité sociale dans tous les domaines, nous procédons régulièrement à une **analyse des risques**. Celle-ci est basée, entre autres, sur les exigences des **« recommandations de l'OCDE pour l'industrie textile »**. Cela comprend les risques inhérents à notre secteur : travail des enfants, travail forcé, discrimination, horaires de travail, sécurité au travail, liberté d'association, négociation collective, salaire minimum / salaire vital, corruption, gestion des produits chimiques, consommation et pollution de l'eau et émissions de gaz à effet de serre. Toutes les mesures et précautions mentionnées dans ce document servent à évaluer, prévenir et corriger ces risques.

Nous portons une grande attention aux réglementations et conventions légales telles que les **normes fondamentales du travail de l'OIT ou les conventions internationales relatives aux droits de l'homme**. Pour mettre en œuvre ces stratégies, nous sommes aidés par nos nombreuses années d'adhésion à amfori, la principale association d'entreprises du commerce européen et international, qui œuvre pour des chaînes d'approvisionnement durables. Depuis 2013, nous utilisons leur service **amfori BSCI** (Business Social Compliance Initiative), la plus grande initiative de normes sociales au monde. Dans le cadre de ces activités de normes sociales amfori BSCI, des instituts de contrôle indépendants audient régulièrement les sites de production de nos fournisseurs. Leurs rapports nous permettent d'améliorer constamment les processus. Nous proposons également un programme de formation complet : avec des formations sur site ou en ligne dispensées par amfori BSCI et des journées fournisseurs PETER HAHN sur les marchés d'approvisionnement.

Un **mécanisme de plainte anonyme** fait également partie du Code de conduite amfori BSCI. Toutes les parties prenantes telles que les employé(e)s d'usine du monde entier ont la possibilité d'attirer l'attention sur d'éventuels abus. Un mécanisme de plainte via le comité d'entreprise est également disponible pour les employé(e)s internes de PETER HAHN. Pour s'assurer que tous les autres acteurs participent à nos efforts, des commentaires ou des questions au sujet de la durabilité chez PETER HAHN peuvent nous être envoyés à tout moment via notre adresse e-mail **durabilite@peterhahn.com** communiquée au public.

### PETER HAHN GMBH

Peter-Hahn-Platz 1 · 73650 Winterbach · Tel.: +49 (0) 71 81/708-0 · Fax: +49 (0) 71 81/708-295 · E-Mail: [service@peterhahn.de](mailto:service@peterhahn.de) · [www.peterhahn.com](http://www.peterhahn.com)  
Geschäftsführer: Stefan Kober (Vorsitzender) · Dr. Daniel Gutting · Jörg Marx  
Handelsregister Stuttgart HRB 280228 · USt.-IdNr. DE 811132800 · Steuer-Nr. 82001/14133

Dans le cadre d'un projet d'amfori BSCI visant à mettre en place un mécanisme de réclamation, nous participons également au pilote « **Speak for Change** ». Ce pilote est actuellement mis en œuvre au Vietnam avec des fournisseurs de membres d'amfori. « Speak for Change » permet aux employés des fournisseurs d'entrer en contact avec amfori afin de signaler des préoccupations, des remarques et d'éventuels abus dans les entreprises. Cette prise de contact peut être réalisée par Internet, téléphone ou chat et peut également être anonyme. L'extension du mécanisme de réclamation « Speak for Change » à d'autres pays est prévue. En tant que membre d'amfori, nous soutenons ce projet car nous sommes persuadés que la participation des employés et le soutien des entreprises contribuent de manière significative au succès commun et aux bonnes conditions de travail.

La mise en place d'un système de « Whistleblowing » pour toute personne ayant un « lien professionnel » au sens large avec PETER HAHN permet d'attirer l'attention sur des dysfonctionnements afin d'y remédier. Ce système est accessible aux employés, apprentis, stagiaires, intérimaires, candidats, fournisseurs et prestataires de services.

De plus, nous menons une nouvelle fois des **projets fournisseurs** avec des partenaires externes sur des sujets tels que les normes sociales et environnementales et la gestion des produits chimiques (conformément aux exigences du ZDHC). De 2016 à 2018, nous avons par exemple réalisé un projet PPP (Public Private Partnership) avec des fournisseurs sélectionnés en Chine. Nous avons travaillé, entre autres, avec la Fondation Hessnatur ici en Allemagne et avec Consulting Service International à Hong Kong. Nous avons créé un manuel sur la sécurité et la santé au travail en coopération avec l'ONG LESN (Labour Education and Services Network) à Hong Kong. Nous entretenons d'autres **échanges avec des acteurs** dans le DTB (Dialog Textil Bekleidung) ainsi que dans les discussions techniques modérées dans le cadre du projet PPP, entre autres. PETER HAHN a également participé activement à la création de la nouvelle norme de l'organisme Aid by Trade Foundation, The Good Cashmere Standard®, et est devenu le tout premier partenaire de cette nouvelle norme pour le bien-être animal, la protection de l'environnement et les normes sociales. De plus, PETER HAHN fait partie du programme Fur Free Retailer depuis 2016 et intensifie les échanges avec l'organisation Vier Pfoten. PETER HAHN est également certifié conformément aux exigences du Global Organic Textile Standard (GOTS) depuis 2019. Nous sommes également en contact étroit avec des fournisseurs en amont durables, tels que Lenzing.

PETER HAHN GmbH se fixe pour **objectif** d'améliorer continuellement la durabilité dans sa propre entreprise et dans la chaîne d'approvisionnement. Entre autres, nous suivons le développement des produits durables et l'amélioration continue des résultats d'audit sur les marchés d'approvisionnement grâce au système BSCI et à nos propres formations.

Depuis 2012, le **service Durabilité de PETER HAHN** a été chargé par la direction de coordonner toutes les activités liées à la protection de l'environnement et à la responsabilité sociale et de mener à bien certaines tâches. De plus, notre « **Taskforce Durabilité** » interdisciplinaire travaille depuis 2016 à la mise en œuvre de ces sujets dans toutes les parties de l'entreprise.

**PETER HAHN GMBH**

Peter-Hahn-Platz 1 · 73650 Winterbach · Tel.: +49 (0) 71 81/708-0 · Fax: +49 (0) 71 81/708-295 · E-Mail: [service@peterhahn.de](mailto:service@peterhahn.de) · [www.peterhahn.com](http://www.peterhahn.com)  
Geschäftsführer: Stefan Kober (Vorsitzender) · Dr. Daniel Gutting · Jörg Marx  
Handelsregister Stuttgart HRB 280228 · USt.-IdNr. DE 811132800 · Steuer-Nr. 82001/14133

En outre, PETER HAHN accorde une attention particulière aux **populations vulnérables** (telles que les femmes, les enfants, les migrant(e)s, les personnes handicapées etc.). Nous offrons notre aide dans divers endroits, par exemple dans une hotline dédiée aux questions sociales des employé(e)s ou en donnant des vêtements à la banque alimentaire du Bade-Wurtemberg. Nous soutenons également des projets dans nos pays d'approvisionnement, par exemple un projet visant à promouvoir l'indépendance professionnelle des femmes au Pérou. En outre, nos politiques internes sur les **questions sociales et environnementales, l'approvisionnement, le travail des enfants et la loi britannique sur l'esclavage moderne** sont des documents complémentaires à la présente déclaration. Les prises de position d'amfori BSCI sur les droits humains, l'égalité des sexes, etc. complètent également nos activités.

Un autre domaine important de notre responsabilité réside dans nos activités liées à la **protection de l'environnement**. De nombreuses mesures ont déjà été mises en œuvre, par exemple pour la protection de climat. Nous avons fait calculer nos émissions des gaz à effet de serre. A la suite nous les avons compensées par un projet de protection climatique mondialement reconnu. Nous obtenons ainsi le statut de « entreprise climatiquement neutre ». L'acquisition de véhicules hybrides et véhicules électriques dans notre parc automobile, l'utilisation d'électricité écologique et l'impression climatiquement neutre dans toutes les immeubles de bureaux font partie de nos mesures de protection & de prévention. Nous nous efforçons à réduire toujours plus notre empreinte écologique. Outre le calcul de notre « Corporate Carbon Footprint », les produits climatiquement neutres constituent un autre aspect important.

En outre, tous nos supports publicitaires sont imprimés sur du papier certifié PEFC et les matériaux d'emballage sont réduits dans la mesure du possible.

PETER HAHN suit également une démarche claire en matière de **gestion des produits chimiques**. Les fournisseurs sont épaulés dans des projets sélectionnés (par exemple le projet ZDHC) et soutenus par des certifications telles que la norme GOTS. Une gestion interne des produits chimiques comprenant des tests de produits complète cette démarche.

Si, malgré toutes les mesures citées, des incidents ayant des effets négatifs sur les droits de l'homme ou l'environnement résultent de nos pratiques d'approvisionnement, nous avons établi les **processus de prévention, de réduction et de réparation** suivants :

Les incidents qui concernent la sécurité des produits déclenchent un plan d'action interne avec des responsabilités et des procédures définies, par ex. notre équipe de compétence REACH et le processus de rappel associé. Il existe également un processus de tests chimiques sur les marchés d'approvisionnement et à la réception des marchandises, que nous avons développé en collaboration avec la Fondation Hessnatur.

En cas de violations graves sur les sites de production, le protocole de tolérance zéro du BSCI s'applique. Il informe toutes les personnes impliquées dans les 72 heures et recherche des solutions.

Pour la prévention, nous obligeons contractuellement nos fournisseurs à respecter les normes sociales et environnementales et nous indiquons l'importance de ces sujets dans des documents détaillés (par exemple la charte qualité Tristyle PETER HAHN/ Manuel des fournisseurs). Elle définit entre autres ce qu'on attend de la sous-traitance.

**PETER HAHN GMBH**

Peter-Hahn-Platz 1 · 73650 Winterbach · Tel.: +49 (0) 71 81/708-0 · Fax: +49 (0) 71 81/708-295 · E-Mail: [service@peterhahn.de](mailto:service@peterhahn.de) · [www.peterhahn.com](http://www.peterhahn.com)  
Geschäftsführer: Stefan Kober (Vorsitzender) · Dr. Daniel Gutting · Jörg Marx  
Handelsregister Stuttgart HRB 280228 · USt.-IdNr. DE 811132800 · Steuer-Nr. 82001/14133

*Peter Hahn*

Cette déclaration de principe ainsi que nos politiques et nos évaluations des risques sont revues à intervalles réguliers et adaptées si nécessaire. Notre service Durabilité assume cette tâche en collaboration avec des experts externes (par exemple la Fondation Hessnatur).

La direction est responsable de la mise en œuvre de toutes les obligations de diligence des entreprises mentionnées.

Winterbach, mai 2022

Directeur généraux de PETER HAHN



Stefan Kober